



AVIS PUBLIC

FIN DES SÉANCES DE CONSEIL À HUIS CLOS

La municipalité de Saint-Barnabé-Sud informe ses citoyens que les séances ordinaires du Conseil municipal seront ouvertes au public à partir du 7 juillet 2020. Cependant, jusqu'à nouvel ordre, un maximum de 50 personnes sera autorisé dans la salle.

Le calendrier déjà établi est conservé et les séances débutent à 19h30. La collaboration de tous les citoyens sur la distanciation sociale du 2 mètres doit être respectée.

Nous invitons les citoyennes et citoyens à prendre connaissance de l'ordre du jour qui se trouve sur notre site internet. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au bureau municipal par téléphone au 450 792-3030.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 7 juillet 2020

Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière